



EPALINGES

## PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 2/2013

**Concerne : acquisition d'un véhicule destiné à la gestion des éco-points de la commune pour le Service communal des travaux – Demande d'un crédit d'achat**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande de crédit d'un montant de CHF 60'000.-- (soixante mille francs), en vue de l'acquisition d'un véhicule destiné à la gestion des éco-points de la commune.

### 1. Préambule

L'entrée en vigueur au 1er mars 2013 du nouveau règlement sur la gestion des déchets, adopté par votre Conseil le 11 décembre 2012 va modifier les habitudes de tri de nos concitoyens. La Municipalité s'est engagée à améliorer les lieux de collecte des déchets recyclables pour leur donner les caractéristiques qu'on est en droit d'attendre d'un éco-point. Il s'en suivra un surcroît de travail pour la voirie qui devra assurer le contrôle régulier et l'entretien de ces lieux. Un employé devra, quotidiennement, en faire la tournée et collecter les matériaux déposés. Pour ce faire, nous devons le doter d'un véhicule avec pont basculant. La Municipalité a décidé d'acquérir un véhicule utilitaire de type VW Transporter T5.

### 2. Nouveaux véhicules et accessoires

Le véhicule qui fait l'objet du présent préavis est un fourgon VW Transporter du type VW T5 2.0 TDI, équipé d'un pont basculant. Ce choix nous permettra de nous adresser à un commerce de la commune, lequel consent à nous accorder un rabais intéressant.

#### Données, caractéristiques techniques

Longueur :	5290 mm.
Largeur :	1960 mm.
Hauteur :	2200 mm.
Carburant :	Diesel
Cylindrée :	1'968 cm <sup>3</sup>
Poids total :	4000 kg.
Poids à vide :	3200 kg.
Charge utile :	1800 kg.



### 3. Coût

#### *Fourgon avec pont basculant – type VW T5 2.0 TDI CR*

Véhicule de base	CHF	43'697.--
Equipements	CHF	4'076.--
Autres options	CHF	15'876.--
Forfait livraison	CHF	450.--
<i>Total véhicule Brut</i>	<i>CHF</i>	<i>64'099.--</i>
Réduction	CHF	-7'399.--
<b>Prix total, y compris TVA 8 %</b>	<b>CHF</b>	<b>56'700.--</b>
		=====

C'est donc un crédit d'un montant arrondi de CHF 60'000.-- (soixante mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal.

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer le projet sans recourir à l'emprunt.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 1'512.-- (calculée à 2.52 %).

### 4. Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis de la Municipalité n° 2/2013 du 27 décembre 2012,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### d é c i d e

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 60'000.- (soixante mille francs) en vue de l'acquisition d'un nouveau véhicule destiné à la gestion des éco-points pour le Service communal des travaux;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt, aux meilleures conditions, auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 27 décembre 2012

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Maurice Mischler

Le Secrétaire :

Alexandre Good

**Représentant municipal délégué : M. Jean-Marc Baatard**